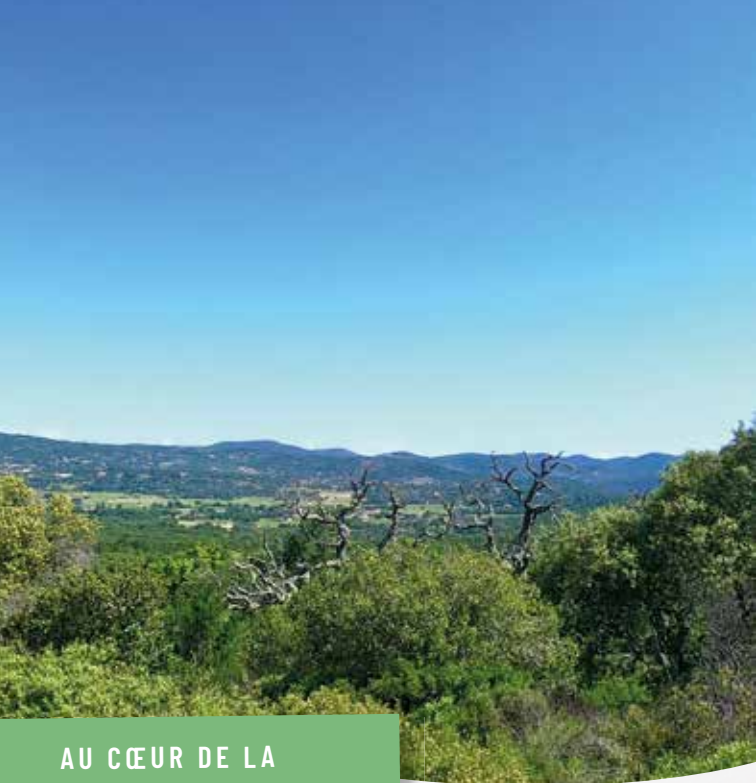




# CHEMIN DE RANDONNÉE

De Cogolin à  
La Croix Valmer  
*en passant par Giégi*





## AU CŒUR DE LA PLAINE DE LA GISCLE

Cette traversée au cœur de notre territoire, vous conduit de la plaine de la Giscle jusqu'à la mer, en passant par le relief du lieu-dit Bagarède. Ce sentier s'étend entre la plaine de la Giscle avec ses vignes, ses cannes de Provence et la forêt des Maures avec les chênes-lièges, le maquis et les pins. La balade est agréable, variée et paisible. Les fleurs de printemps vous accompagnent dans la plaine des Ajusts.

Si la randonnée peut s'y pratiquer à l'année, il faut être vigilant après les forts épisodes pluvieux, car, plaine oblige, en bordure de Giscle, l'eau stagne et crée de belles flaques sur la piste !

À noter : l'arrivée vers La Croix Valmer se fait sur une piste en partie goudronnée.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

La canne de Provence est connue dans le monde de la musique. Elle permet de produire des anches, un accessoire indispensable à certains instruments de musique (clarinette, saxophone, hautbois, basson).

Elle pousse sur les rives de nos petits cours d'eau, fraîches l'été et humides l'hiver.

Le mistral, vent fréquent de notre territoire, joue un rôle essentiel sur la structure de la plante : il brasse les cannes régulièrement, ce qui les « muscle » selon le terme employé par l'exploitant et les façonne pour leur donner toutes les qualités recherchées.

Au terroir et au climat favorables, s'ajoutent des techniques de cultures - taille, séchage - et artisanales qui permettent d'exploiter de façon respectueuse et optimisée cette ressource naturelle.

À Cogolin, des entreprises familiales cultivent la canne de Provence pour la fabrication d'anches pour instruments de musique. 90 % de la fabrication est exportée en Asie et Amérique, tant la renommée est planétaire.

Elle sert aussi à la fabrication de calames utilisés en calligraphie et dans la production de brise-vent, paniers...

Depuis 2020, elle est aussi utilisée dans la réalisation de pailles, boîtes (cendrier de plage...).

Ne pas confondre la canne de Provence (feuille non découpée) avec le bambou (feuille découpée)!

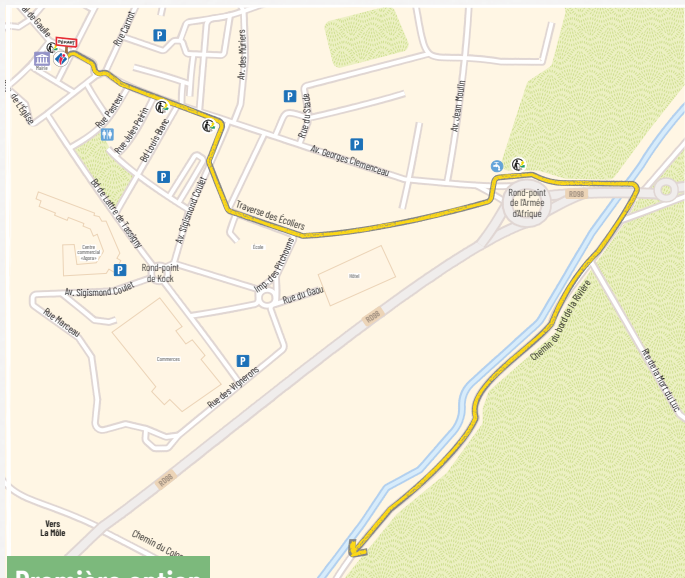


**POUR EN SAVOIR PLUS  
SUR CE CHEMIN DE  
RANDONNÉE**

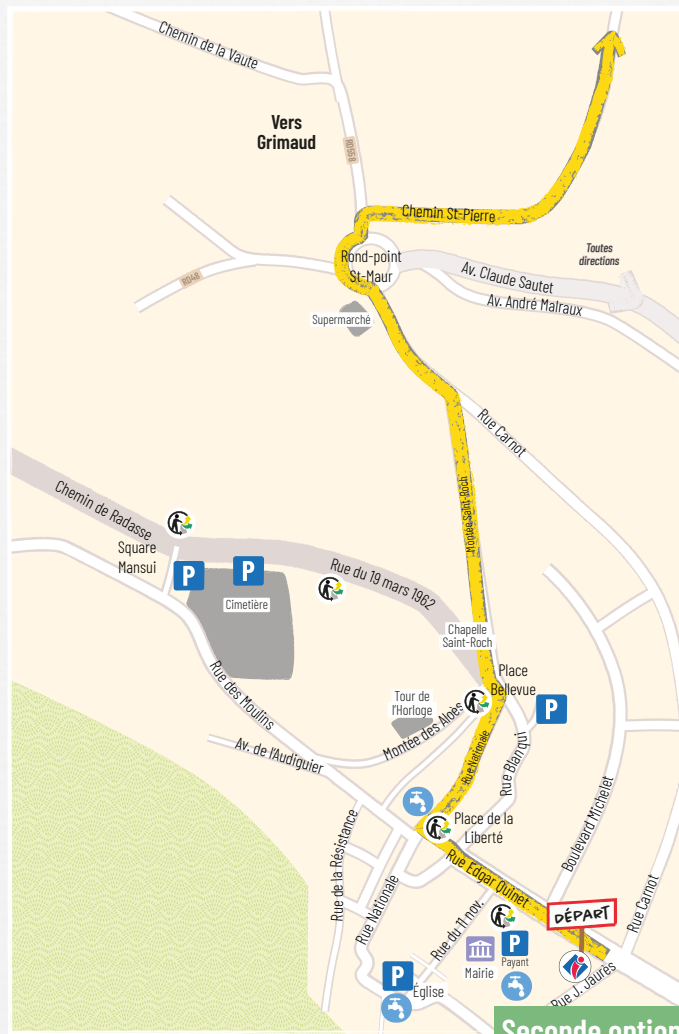
[www.golfe-sainttropez-tourisme.fr/accueil/publications](http://www.golfe-sainttropez-tourisme.fr/accueil/publications)



# AU DÉPART DE COGOLIN

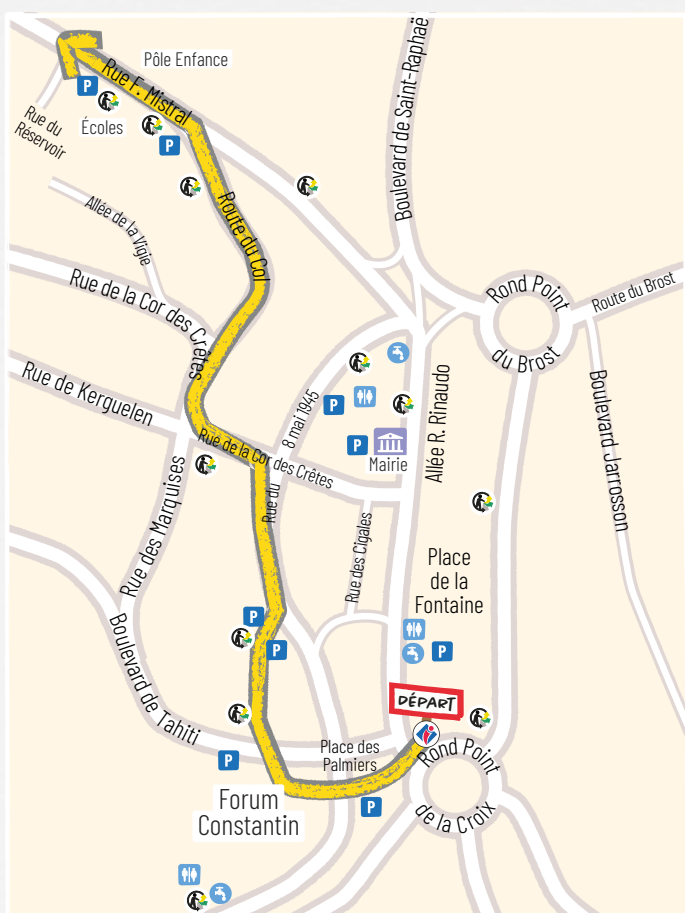


Première option



Seconde option

# AU DÉPART DE LA CROIX VALMER



## RESPECTEZ LA NATURE

- N'allumez ni feu ni cigarette
- N'abandonnez aucun objet ou débris
- Ne ramassez pas de plantes ou d'animaux
- Refermez barrières et clôtures après votre passage
- Respectez l'interdiction de circuler en véhicule à moteur

## RESPECTEZ LES AUTRES USAGERS

Le chemin est emprunté par de nombreux promeneurs mais aussi par des agriculteurs, des éleveurs, des forestiers et des chasseurs. Pour une bonne cohabitation de tous, soyez courtois et respectez les autres usagers.

## PENSEZ À VOTRE SÉCURITÉ

- Prévoyez des chaussures adaptées à la marche et de l'eau
- Restez sur les chemins balisés

## ATTENTION AUX INCENDIES

Consultez la carte d'accès aux massifs forestiers en téléchargeant l'application mobile « Golfe de Saint-Tropez » ou en appelant le serveur vocal 04 89 96 43 43

## ATTENTION AUX TROUPEAUX

Jusqu'à 5 500 bêtes (ovins, caprins, asins et bovins) pâturent sur notre territoire et contribuent à la lutte contre les incendies.

### Que faire à proximité d'un troupeau ?

- Contournez largement le troupeau et gardez vos distances.
- Tenez votre chien en laisse.

### En présence de patous (chiens de protection des troupeaux) :

- arrêtez-vous le temps qu'ils vous identifient ;
- restez calme, ne les menacez pas, ne les caressez pas.

Retrouvez le détail du pas-à-pas au verso

Cogolin (20 m)

INTERSECTION  
AUX 4 CHEMINS

Giégi (58 m)

La Croix Valmer  
(100m)

1<sup>re</sup> OPTION  
Centre-ville  
DISTANCE 2,8 km

2<sup>e</sup> OPTION  
Les Ajusts  
DISTANCE 5,3 km

DISTANCE 2 km

DISTANCE 2,7 km

### Cogolin - Giégi

🕒 1h20. aller simple

📈 +107 m

👉👉👉👉👉 Moyen

### Giégi - La Croix Valmer

🕒 50 min. aller simple

📈 +95 m

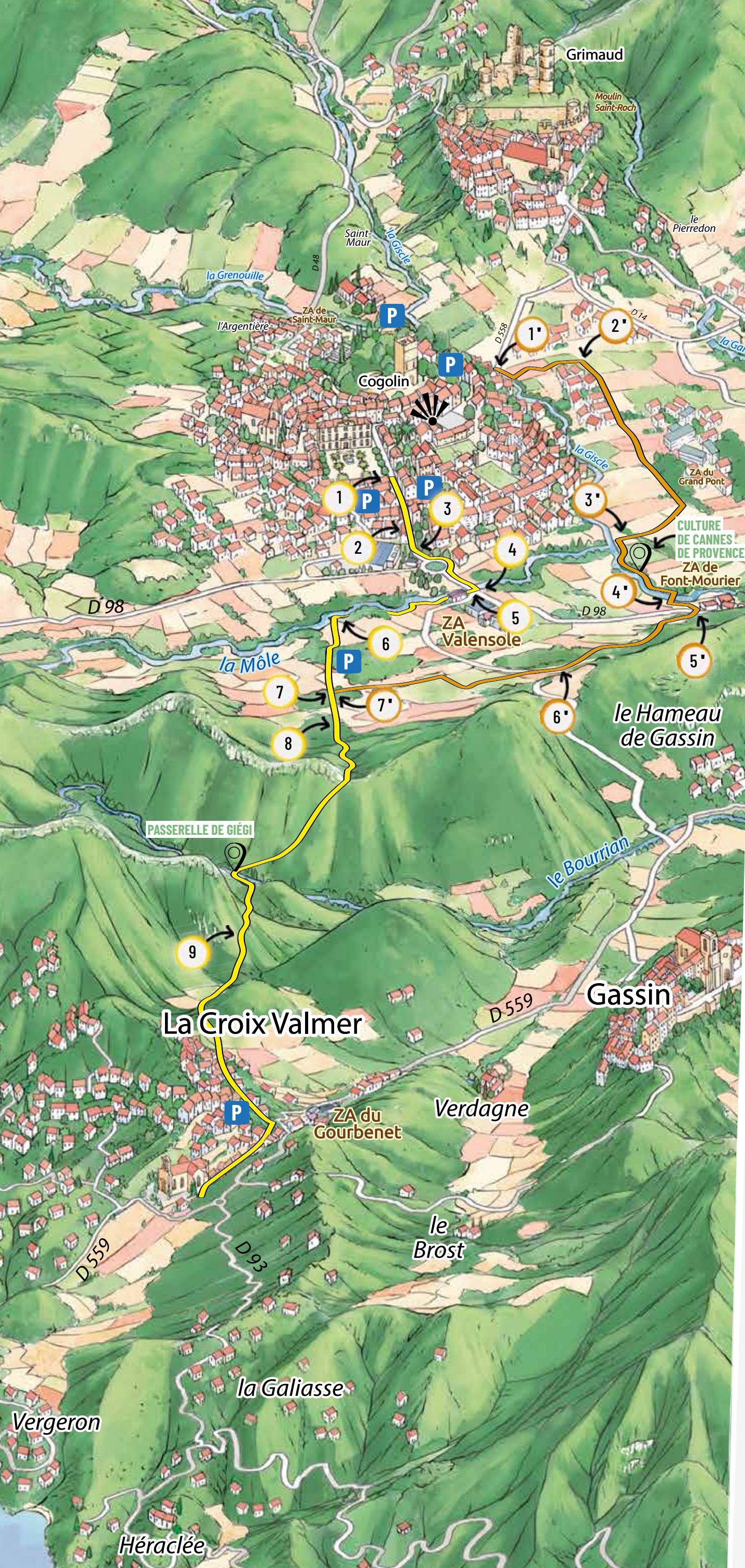
👉👉👉👉👉 Moyen





## CHEMIN DE RANDONNÉE de Cogolin à La Croix Valmer, en passant par Giégi

7,5 à 10 km - 2h10 à 2h40 selon l'option - aller simple



## PAS-À-PAS

**Au cœur de la Plaine de la Giscle** (deux options)

### PREMIÈRE OPTION

**Au départ de l'office de tourisme de Cogolin,  
place de la République**

- 1 Descendre l'avenue Georges Clémenceau sur 200 mètres. Passer devant le cinéma Raimu et continuer sur 50 m environ. Prendre à droite avenue Sigismond Coulet. Après les bâtiments de la résidence du Clos Aristide prendre la Traverse des Écoliers à gauche.
- 2 Au niveau de l'école élémentaire du Rialet et de la Maison de retraite Peirin, un petit chemin passe entre les deux établissements et emprunte la passerelle. Suivre ce chemin sur 300 mètres pour rejoindre l'Avenue Georges Clémenceau.
- 3 Emprunter le passage protégé et traverser la route. Prendre sur la droite en direction du Square Jean Moulin. Continuer dans cette direction et poursuivre le long des esplanades en terre, jusqu'au cours d'eau la Môle.
- 4 Rejoindre la route et emprunter le pont pour traverser avant le rond-point. Longer la route et la rivière en suivant le balisage.

**Attention ! Rester sur la droite de la route très empruntée par les véhicules, sur 100 mètres environ. Les bas-côtés ne sont pas aménagés, il faut être vigilant à la circulation automobile !**

- 5 Continuer sur le chemin de droite, dit « Chemin de la rivière » pendant 800 m. Ce chemin longe les berges de la Môle à droite puis des champs de vignes à gauche.
- 6 Au croisement, laisser le petit pont à droite et continuer tout droit sur 700 m.
- 7 À l'intersection suivante, au niveau des quatre chemins signalés par des panneaux directionnels, continuer tout droit en direction de La Croix Valmer (la deuxième option arrive par la gauche).

**Continuer au point 8.**

### SECONDE OPTION

**Au départ du rond-point Saint Maur  
à l'entrée de Cogolin sur la RD 558**

- 1' Traverser au passage piéton, emprunter le pont de la Giscle et prendre à droite. Suivre le chemin Saint-Pierre sur 500 mètres.
- 2' Continuer à droite le Chemin des Ajusts sur 1 km en suivant le balisage.
- 3' Au bout du chemin, bifurquer à gauche sur un chemin de terre qui longe la Giscle et contourne des champs de vignes, sur 800 mètres.

**Attention ! Selon la saison, après des épisodes pluvieux importants, le chemin est difficilement praticable.**

- 4' Passer le petit pont et tourner à gauche sur l'Ancien chemin de Cogolin à Saint-Tropez qui mène vers la zone d'activité de Font Mourier.
- 5' Traverser prudemment la RD 98 pour rejoindre en face le petit chemin longeant les vignes du domaine des Garcinières et qui mène au Château.

**Attention ! Pour la traversée de la route il n'y a pas de passage piéton protégé**

Passer devant l'entrée du domaine en poursuivant sur le chemin de terre dit « Chemin des Bergers » sur 700 m, jusqu'à une petite route dite « Chemin de la Mort du Luc ».

- 6' Traverser la route et tourner à la droite pour retrouver la suite du Chemin des Bergers sur la gauche et le suivre sur 1,2 km environ.
- 7' À l'intersection de quatre chemins de randonnées signalés par des panneaux directionnels, poursuivre à gauche en direction de La Croix Valmer. (La première option arrive de droite)

**Continuer au point 8.**

### SUITE POUR LES DEUX OPTIONS :

- 8 Laisser l'Usine de traitement de l'eau potable sur la gauche et continuer tout droit sur la piste DFCI A 342 dite piste « Les Pradels ». Progresser sur cette piste durant 2 km. Elle descend fortement vers une passerelle permettant de traverser le ruisseau toute l'année. Bifurquer sur la piste de droite qui monte fortement et suivre le balisage sur 650 mètres.
- 9 Passer le village de vacances « Le Graffionier CCE - Air France », prendre la route sur 1 km et continuer rue Frédéric Mistral sur 1,1 km jusqu'au centre-ville de La Croix Valmer.

**Retour par le même itinéraire**

**P** Parking

Point de vue remarquable

Point d'intérêt

0 0,5 km *échelle approximative*





## Office de Tourisme communautaire du Golfe de Saint-Tropez

[www.golfe-sainttropez-tourisme.fr](http://www.golfe-sainttropez-tourisme.fr)

### Bureau de Cogolin - Catégorie II

Place de la République,  
83310 COGOLIN

Tél. : +33 (0)4 94 55 01 10

[cogolin@golfe-sainttropez-tourisme.fr](mailto:cogolin@golfe-sainttropez-tourisme.fr)

[www.golfe-sainttropez-tourisme.fr](http://www.golfe-sainttropez-tourisme.fr)

### Office de Tourisme La Croix Valmer - Catégorie I

287 Rue Louis Martin  
83420 LA CROIX VALMER

Tél. : +33 (0)4 94 55 12 12

[lacroixvalmertourisme@lacroixvalmer.fr](mailto:lacroixvalmertourisme@lacroixvalmer.fr)

[www.lacroixvalmertourisme.com](http://www.lacroixvalmertourisme.com)



Une démarche partenariale

**CHEMINS DE  
RANDONNÉE**



*Vous empruntez ce chemin de randonnée sous votre propre responsabilité. Sur ce site naturel, le relief peut parfois être accidenté, soyez vigilant !*

Numéro d'appel d'urgence : 112

